



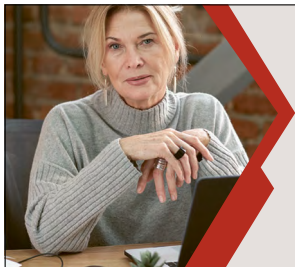
ccig.ch



La voix des entreprises
genevoises depuis 1865

GENÈVE ÉCONOMIE

Mars 2026
No 2



**FAITES QUE LA TRANSMISSION DE VOTRE
ENTREPRISE SOIT UNE GRANDE RÉUSSITE !**

N°1 en Suisse
2000 produits

20 agences
1000 transactions/an

Tél. 022 700 22 22
pme@remicom.com

REMI(COM)

TRANSMISSION D'ENTREPRISES

www.remicom.com

ÉDITORIAL



Simplification administrative : un levier de compétitivité pour Genève

MARIO MARCHESINI

Directeur adjoint Promotion et soutien à l'économie

À Genève, les projets ne manquent pas. Ce sont parfois les délais et la complexité administrative qui ralentissent leur concrétisation.

BUREAUCRATIE GENEVOISE, UN POIDS QUI PÈSE SUR LA COMPÉTITIVITÉ

Genève compte parmi les cantons où les exigences réglementaires sont particulièrement nombreuses. Une majorité d'entreprises juge aujourd'hui la charge administrative élevée, et la tendance demeure orientée à la hausse. Quatre entreprises sur dix estiment qu'elle s'est accrue au cours de la dernière décennie, tandis qu'une part infime seulement observe une amélioration, alors même que les progrès technologiques devraient permettre des gains d'efficacité.

Chaque mois, les entreprises genevoises doivent consacrer des dizaines d'heures de travail à des démarches réglementaires, ce qui représente à l'échelle du canton plusieurs milliers d'emplois à plein temps.

Dans un marché du travail déjà sous tension, ces ressources pourraient être réorientées vers des activités créatrices de valeur. Une simplification ambitieuse permettrait ainsi de dégager chaque année des économies se

chiffrant en centaines de millions de francs pour l'économie genevoise.

En comparaison avec des cantons aux caractéristiques économiques proches - Zurich, Vaud ou Bâle-Ville - Genève se distingue par un poids administratif plus important pour les entreprises. De tels écarts sont inhérents à un système fédéral dans lequel les cantons disposent d'une large autonomie pour définir leurs prestations publiques. Toutefois, la taille comparativement plus élevée de l'administration genevoise ne semble pas se traduire par une performance procédurale supérieure. Les entreprises font état de délais plus longs et d'une insatisfaction croissante, mobilisant des ressources humaines importantes pour répondre aux exigences administratives.

NOS MESURES POUR FAIRE DES ÉCONOMIES ET FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ DU CANTON

Les améliorations engagées ces dernières années doivent dès lors être poursuivies et amplifiées. Dans un contexte d'incertitude économique et de concurrence accrue entre territoires, l'allègement des charges administratives constitue un levier direct de compétitivité. Les estimations présentées dans notre étude

économique (CCIG - parution mars 2026) montrent qu'une simplification ambitieuse pourrait générer des économies se chiffrant en centaines de millions de francs par année, en réduisant les redondances, en améliorant la coordination entre services et en renforçant la prévisibilité des décisions publiques.

Ces frictions administratives ne constituent pas seulement une contrainte organisationnelle : elles pèsent directement sur la compétitivité de l'économie genevoise. L'enjeu n'est pas de remettre en cause l'action publique, dont la qualité demeure un atout majeur du canton, mais de garantir que la complexité réglementaire reste proportionnée aux objectifs poursuivis. Dans une économie ouverte et concurrentielle, la rapidité, la lisibilité et la prévisibilité administratives deviennent elles-mêmes des facteurs d'attractivité.

La publication complète de notre étude économique dans nos colonnes le mois prochain permettra d'approfondir ces constats et de présenter des pistes concrètes de simplification. À long terme, la compétitivité d'un territoire ne se mesure pas seulement à ses ambitions, mais à sa capacité à transformer rapidement les projets en réalisations concrètes. ■

« Faites que votre tableau soit
toujours une ouverture au monde. »
Léonard de Vinci

SOMMAIRE

LA CHAMBRE

Qui sera le prochain procureur général du Canton ? En vue des élections du dimanche 29 mars 2026, retrouvez l'interview croisée d'Olivier Jornot, procureur général en fonction, et de Pierre Bayenet, candidat déclaré. ► P. 3

DOSSIER

Un territoire sous pression, une densification qui s'accélère. Avec le PAV et la planification cantonale du territoire, Genève recompose son paysage urbain pour concilier habitat, activités et attractivité. Décryptage avec l'Office de l'urbanisme et la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI). ► P. 4-5

INTERNATIONAL

Comment les entreprises peuvent-elles saisir les opportunités des marchés émergents et investir de manière durable ? Irene Alaoui, responsable du bureau genevois du Groupe de la Banque mondiale, éclaire sur les solutions qui permettent aux entreprises suisses de percer de nouveaux marchés et d'investir en confiance. ► P. 6

EUPOROS SA,
**LA RÉFÉRENCE DANS LE COMMERCE
DE MÉTAUX PRÉCIEUX DEPUIS 2010**



euporos.ch



EUPOROS

Contactez nous : +41 22 552 13 15
World Trade Center II, 1215 Geneve



**INVESTISSEZ DANS
VOTRE AVENIR!**

FORMATION

Former pour mieux protéger : la CCIG et eSkills unissent leurs forces au service des Membres

Dans un contexte où les entreprises doivent évoluer plus vite que jamais, la formation continue n'est plus un luxe mais une condition de survie. Consciente de cet enjeu, la Chambre s'associe à eSkills pour proposer à ses Membres une série de formations en ligne dédiées à trois thématiques essentielles : la protection des données, la cybersécurité et l'usage responsable de l'intelligence artificielle en entreprise.

Cette collaboration répond à une réalité incontournable : les PME genevoises sont confrontées à des obligations légales renforcées, à des risques cyber croissants et à une transformation technologique qui ne laisse aucune organisation à l'écart. Pourtant, beaucoup manquent de temps, de ressources ou de solutions simples pour former leurs équipes. C'est précisément là que l'offre développée par la CCIG et eSkills fait la différence.

Pensées pour être flexibles, accessibles en tout temps, engageantes et immédiatement opérationnelles, ces formations permettent aux collaboratrices et collaborateurs de se former à leur rythme, sans immobiliser les équipes ni alourdir les processus internes. Les Membres de la CCIG bénéficient ainsi de tarifs préférentiels, un avantage concret qui facilite l'adoption et la diffusion de ces modules par le plus grand nombre. Au delà de l'aspect pratique, l'enjeu des thèmes abordés est stratégique. La nouvelle loi sur la



L'équipe eSkills.

protection des données (nLPD) impose une rigueur accrue dans la gestion des données. Les cyberattaques, elles, ne cessent de se multiplier, touchant désormais autant les petites structures que les grandes. Et, l'IA, qui ouvre des perspectives immenses, exige une compréhension claire de ses usages, de ses limites et de ses risques.

Pour les dirigeants d'entreprise, ignorer ces sujets n'est plus une option. Les intégrer, les anticiper et les maîtriser devient un acte de gouvernance responsable.

En s'alliant à eSkills, la CCIG confirme son rôle de partenaire engagé auprès des entreprises genevoises. Elle offre non seulement des outils, mais une vision : celle d'un tissu économique capable de se protéger, d'innover et de rester compétitif dans un environnement en mutation rapide. ■

Plus d'informations : membres@ccig.ch

3 questions à Annick Monnier Rivkine, fondatrice de eSkills

eSkills existe depuis 2012, quelles sont les étapes majeures de votre parcours pour avancer dans ce secteur concurrentiel ?

En 2012, lorsque j'ai fondé eSkills à Genève, le digital learning était encore marginal. On me disait : « Se former seul face à son ordinateur ? Pas pour nous ! ». Forte d'une expérience de douze ans chez Reuters, où je déployais des dispositifs e-Learning à l'échelle internationale, j'étais convaincue qu'un marché allait émerger.

Les débuts ont été exigeants : il fallait convaincre. Puis le digital a explosé lors de la pandémie du Covid-19. Dans l'urgence, les entreprises ont conçu une production massive de contenus de formation : « beaucoup de volume, peu d'impact ». Pour eSkills, cette période a agi comme un révélateur : la différence ne se joue pas sur la quantité, mais sur l'exigence de l'ingénierie pédagogique.

Comment les besoins des collaborateurs et des entreprises ont-ils évolué et comment y répondez-vous ?

Le digital learning a gagné la bataille de la légitimité. Reste la plus exigeante : celle de l'adhésion des collaborateurs. Ils attendent des formations courtes, engageantes, efficaces. Plus question de « faire » une formation pour cocher une case. eSkills s'est notamment illustrée en cybersécurité avec

sa série « Les Cybercafés » – une sensibilisation suivie par plus de 54 000 collaborateurs en Suisse romande, adoptée par de nombreuses organisations de référence. Sa signature : rendre accessibles des sujets complexes grâce à l'humour et au storytelling, pour ancrer les messages et susciter une réelle envie d'apprendre.

L'IA n'est-il pas le grand défi de votre secteur ? Comment comptez-vous en faire un levier ?

C'est un formidable accélérateur, à condition de rester maître de son expertise. Pour eSkills, l'IA optimise les processus et ouvre de nouvelles pistes créatives, mais elle ne remplacera jamais l'ingénierie pédagogique. Le risque est de produire du contenu creux en masse. Plus nous serons spécialistes, plus nous ferons des choses exceptionnelles avec l'IA. Dans un secteur aussi concurrentiel, eSkills a fait un choix assumé : pas de croissance à tout prix, mais l'excellence et un esprit collectif fort. Nous avons une âme d'artiste. Ce qui nous anime, c'est de créer de belles œuvres et de prendre du plaisir. À l'heure où le développement des compétences est un enjeu stratégique pour les entreprises genevoises, eSkills défend une conviction simple : il ne s'agit pas de produire le plus de contenu, mais de lui donner du sens. Former, c'est transformer des compétences en puissance d'action.



COMMUNAUTÉS

Générations CCIG : une soirée inspirante chez Furlan Marri

La soirée Générations CCIG organisée chez Furlan Marri Watches a confirmé l'élan entrepreneurial qui anime la jeune communauté de la CCIG. Au cœur du showroom de la marque aux Eaux-Vives, les participants ont découvert le parcours de l'entrepreneur genevois Andrea Furlan, dont la présentation a marqué les esprits.

Par son récit sincère, fait de prises de risques, de convictions et d'un attachement profond au savoir faire genevois, Andrea Furlan a rappelé que l'entrepreneuriat est avant tout une aventure humaine portée par la passion.

Cette énergie résonne pleinement avec la vision du président [Patrick Brechtbühl](#) et des membres du comité Générations CCIG, déterminés à faire émerger une génération d'entrepreneurs capables de transformer le territoire.

Leur message est clair : Genève doit rester un lieu où l'on ose, où l'on crée, où l'on construit ensemble.

En réunissant ces talents, la Chambre joue un rôle essentiel de catalyseur. Générations CCIG n'est pas seulement un réseau, c'est un espace d'échanges concrets, où se croisent expériences, ambitions et solutions.

La soirée chez Furlan Marri en était l'illustration parfaite : une communauté qui ne se contente pas d'observer, mais qui agit pour renforcer un entrepreneuriat genevois audacieux, durable et ouvert sur l'avenir. ■



Les participants de Générations CCIG en pleine émulation chez Furlan Marri Watches.

MEMBRES

Une rencontre dynamique et chaleureuse avec nos Nouveaux Membres

Le 3 février, plus de 30 nouveaux Membres ont franchi les portes de la Maison de l'économie pour découvrir l'ensemble des services de la Chambre et présenter leurs activités. Un tour d'horizon des métiers et des savoir-faire qui a fait voyager les participants de Genève jusqu'en Irak ou en Afrique de l'Ouest.

Dès les premières minutes, le ton était donné : dynamique et chaleureux. Après la présentation des services de la Chambre, les participants se sont lancés dans le défi du pitch d'une minute, dévoilant une mosaïque d'activités et de récits entrepreneuriaux.

Chaque intervenant a présenté son domaine d'activités allant de la gouvernance à l'innovation technologique, en passant par la décarbonation, la gestion de projets sensibles ou la prévoyance.

Le témoignage d'un vigneron de quatrième génération a révélé la richesse du savoir-faire et du patrimoine local, tout comme celui d'une participante reconvertie dans la tapisserie décorative.

Une Membre nous a fait explorer le concept de congruence qui permet d'assurer un alignement entre ses valeurs, ses émotions et ses actions et d'offrir davantage de clarté et de cohérence au sein des équipes.

Nous avons par ailleurs eu le plaisir d'accueillir le Grand Théâtre de Genève, voisin de rue depuis... quelque 140 ans. Une manière subtile de rappeler que même les évidences aiment parfois se faire désirer.

Cette rencontre conviviale illustre parfaitement la richesse et l'ouverture de la communauté de la Chambre. ■



Bienvenue à nos nouveaux Membres !

JUSTICE

Élection du procureur général : l'interview croisée d'Oliver Jornot et Pierre Bayenet



BIOGRAPHIE
Né à Genève il y a 56 ans, **Oliver Jornot** est marié et père de trois enfants. Après une maturité classique, il a obtenu une licence ès lettres et une licence en droit de l'université de Genève, puis un brevet d'avocat. Il a ensuite exercé la profession d'avocat pendant une quinzaine d'années.

En 2011, Olivier Jornot a été élu, par le Grand Conseil, Procureur général de la République et canton de Genève. Il a pris ses fonctions le 1^{er} avril 2012. Réélu par le peuple en 2014, il a été reconduit tacitement en 2020.

QUELLES SERONT VOS GRANDES PRIORITÉS POUR LA PROCHAINE LÉGISLATURE ?
Permettre au Ministère public de remplir, en toute indépendance, la mission que la loi lui assigne : poursuivre les auteurs d'infractions. Telle a toujours été ma priorité, et je n'entends pas m'en écarter à l'avenir. Le Ministère public, avec ses 49 procureurs, doit faire face à près de 25 000 nouvelles affaires par année, un chiffre en constante augmentation. Le procureur général doit donc maintenir un dialogue de qualité avec les autorités politiques pour les convaincre de donner à la justice les moyens qui lui permettent de fonctionner efficacement. J'entends aussi poursuivre les efforts entrepris en matière de qualité de l'accueil des victimes : depuis le moment où elle se présente dans un poste de police ou appelle le 117 jusqu'à la dernière instance judiciaire, la victime doit être au cœur des préoccupations de l'autorité. Enfin, la numérisation de la justice est un défi de taille : en

Qui de **Pierre Bayenet** ou de **Oliver Jornot** briguera pour les cinq prochaines années le poste de procureur général du canton de Genève ? Les Genevoises et Genevois seront appelés à voter le 29 mars. Bien que le Comité et le Conseil économique de la CCIG ont décidé de soutenir la candidature d'Oliver Jornot, Genève Économie donne la parole aux deux candidats pour faire part de leurs visions respectives.

tant que cheville ouvrière du projet national Justitia 4.0, j'ai pour objectif que la justice genevoise soit prête à temps à mettre en œuvre ce projet ambitieux, très attendu par les avocats et par les entreprises appelés à interagir directement avec la justice.

LES ENTREPRISES MEMBRES DE LA CCIG S'INQUIÈTENT DE LA RECRUESCENCE DES CAS DE HOME-JACKING. QUELLE POLITIQUE COMPTÉZ-VOUS MENER POUR LUTTER CONTRE CE PHÉNOMÈNE ?
Ma réponse est simple : à l'inverse de ceux qui rêvent d'un Ministère public affaibli ou qui proposent une politique laxiste visant à vider les prisons, je prône la fermeté. Le Ministère public est une autorité de poursuite pénale, qui doit assumer son rôle – instruire, renvoyer en jugement et requérir – sans complaisance. Je prône la fermeté face aux auteurs de home-jackings bien sûr, mais aussi de violences faites aux femmes et de violences dans l'espace public. Fermeté aussi face à ceux qui s'attaquent avec lâcheté au patrimoine d'autrui, dans le monde réel ou le monde cyber. S'agissant plus particulièrement des auteurs de home-jackings, les procureurs donnent aujourd'hui déjà une priorité absolue à ces crimes glaçants. Leurs auteurs doivent être identifiés, extradés et sévèrement condamnés. Genève ne doit pas avoir la réputation d'être un ventre mou : faiblir aujourd'hui face aux auteurs de home-jackings, c'est laisser se préparer les home-jackings de demain ! ■



BIOGRAPHIE
Né le 17 décembre 1976, **Pierre Bayenet** s'engage très tôt dans la vie citoyenne, notamment au sein du Parlement des jeunes, dans la défense des droits humains et dans le scoutisme. Après une maturité obtenue au Collège De Staël, il poursuit des études de droit à Lausanne, Zurich et Londres. Il effectue ensuite un stage à Amnesty International, suivi d'un stage d'avocat. Aujourd'hui, il dirige sa propre étude. Élu au Grand Conseil en 2018, il est devenu procureur en novembre 2021.

QUELLES SERONT VOS GRANDES PRIORITÉS POUR LA PROCHAINE LÉGISLATURE ?
Face à l'évolution constante et à la complexification de la criminalité, le Ministère public doit impérativement se moderniser. Depuis quatorze ans, la politique pénale s'est trop concentrée sur la petite délinquance, laissant de côté la criminalité organisée, locale ou transfrontalière. Cette orientation a généré des lacunes préoccupantes dans la lutte contre des infractions graves comme la fraude économique, le home-jacking, les escroqueries aux cryptomonnaies ou les faillites frauduleuses. Incapable de traiter efficacement ces délits, le Ministère public peine à protéger l'ordre public.

J'entends agir sur trois axes. Premièrement, renforcer la stabilité des équipes. De nombreux procureurs quittent leurs fonctions rapidement : ils ont rejoint le

Ministère public en raison de la tradition qui privilégie les procureurs lors de la sélection des nouveaux juges. Ce système crée un tournus constant qui nuit à l'institution, et par ricochet aux justiciables. Il doit être supprimé.

Deuxièmement, il faut renforcer la spécialisation pour des prises en charge plus compétentes. Les procureurs seront encouragés à se spécialiser, pour traiter en priorité leurs affaires de prédilection.

Troisièmement, la justice pénale doit offrir aux victimes un traitement plus adéquat de leur plainte, notamment avec le passage à des auditions filmées menées par des spécialistes, qui permettent une meilleure qualité de dévoilement des faits.

LES ENTREPRISES MEMBRES DE LA CCIG S'INQUIÈTENT DE LA RECRUESCENCE DES CAS DE HOME-JACKING. QUELLES POLITIQUES COMPTÉZ-VOUS MENER POUR LUTTER CONTRE CE PHÉNOMÈNE ?
Pour prévenir ce type d'infractions et protéger les victimes, il est crucial de poursuivre activement les auteurs. Il faut des policiers et des procureurs compétents et expérimentés qui disposent du temps nécessaire pour collaborer efficacement avec les juridictions étrangères. L'amélioration de la poursuite des home-jackings s'inscrit dans mon projet d'amélioration de la qualité des prestations du ministère public. ■



spg partner | **CUSHMAN & WAKEFIELD**

12'000 m² de locaux logistiques, d'ateliers et de bureaux au cœur de la ZIMEYSA
→ Surface de stockage divisible dès 700 m² avec lumière naturelle
→ Équipée de sprinklers et de racks pour palettes
→ Ateliers artisanaux dès 500 m²
→ Bureaux aménagés dès 300 m² avec terrasse
→ Monte-charge de 6 tonnes
→ Quais de déchargement privés
→ Places de parc disponibles

Anne-Pascale Marchand
+41 22 707 46 66 | apm@spgpartner.ch



Régénérer Genève: le choix stratégique d'un territoire qui fait face à de nouveaux défis

La croissance soutenue à laquelle Genève fait face accentue la pression sur un territoire dense, qui a la particularité de partager 160 km de frontière avec la France. Dans cet entretien, [Marie Sophie Aubert](#), cheffe de projet au service du plan directeur cantonal de l'Office de l'urbanisme, décrypte les défis et les orientations clés de l'aménagement genevois.

POUEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LES PRINCIPAUX DÉFIS AUXQUELS GENÈVE DOIT FAIRE FACE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ?

Genève fait l'objet de dynamiques sociales, économiques, territoriales enviables par de nombreuses métropoles européennes. Cette croissance a des effets induits, en terme spatial, social et économique. Ce d'autant plus que le territoire cantonal est exigü.

Ainsi, l'une des questions, pour Genève, est d'identifier comment maintenir la qualité de vie actuelle dans le futur pour ses habitants et usagers, le tout dans un contexte incertain sur les plans diplomatiques, politiques, économiques et climatiques. Nous sommes donc nantis, mais devons parvenir, collectivement, à maintenir la qualité, le cadre et le niveau de vie au sein du canton, en intégrant de nouveaux enjeux : les incertitudes et transitions climatiques, sociales diplomatiques ainsi que des tendances intrinsèques ayant un effet sur le territoire (la numérisation des modes de vie, le vieillissement et la décohabitation de la population, le télétravail, les robotisations...).

QUELS PRINCIPES GUIDENT AUJOURD'HUI LES GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT À GENÈVE ?

Aujourd'hui, les projets d'aménagement conduits au

sein du canton respectent les conditions cadre du plan directeur cantonal 2030 et des politiques publiques cantonales sectorielles (mobilité, environnement...). Ainsi, construisons-nous en priorité là où la desserte en transports en commun (que nous structurons et développons) est efficace. Nous respectons les espaces verts majeurs structurants du canton depuis le plan Brillard, de manière à ménager des espaces bâtis intenses et qualitatifs ainsi qu'une offre en espaces de délasserment et promenades. Au-delà de la préservation du sol et des paysages, nous nous efforçons de maintenir une agriculture productive et nourricière et de mettre en valeur les paysages et pépites patrimoniales de notre territoire, sans nécessairement les sanctuariser.

Nous construisons également de manière à favoriser le vivre ensemble, et à développer les logements et les emplois répondant aux besoins de toute la population, en complétant, partout où des plans d'urbanisme sont envisagés, l'offre de logements par des équipements et des espaces publics répondant aux usages (des parcs, des écoles, des services de proximité notamment).

À l'avenir, ces principes de coordination urbanisation transport, intégreront aussi les questions liées aux aléas climatiques, aux courtes distances ou à la ville du quart

d'heure, ainsi qu'à des questions patrimoniales et paysagères. Il s'agira d'améliorer les situations des territoires avec « mieux » de densité plutôt que plus de densité, en appliquant un principe général de décarbonation des modes de vie. Cela requestionne partiellement nos modes de faire. Faire mieux, ensemble. De nombreux projets actuellement en cours préfigurent cette nécessité d'intégrer davantage de problématiques (décarbonation, sol, biodiversité, énergie, sociabilités...) dès l'amont des projets. Elles constituent

**« Nous construisons
également de manière
à favoriser le vivre
ensemble. »**

Lors de la table ronde « Les Jeudis de l'économie » du 12 février sur l'aménagement du territoire. De g : à dr. : Yves Cretegn, président de la commission d'aménagement du territoire de la CCIG, Guillaume Massard, directeur, Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI), Marie-Sophie Aubert, cheffe de projet à l'Office de l'Urbanisme du Canton de Genève, André Sassone, directeur développement immobilier Suisse romande, HRS Real Estate SA et Mohamed Atiek, directeur Promotion et soutien à l'économie, CCIG.

également un créneau économique, car l'économie de la transition est en pleine éclosion.

COMMENT CONCILIER LA DENSIFICATION URBAINE ET LA QUALITÉ DE VIE DANS UN CANTON AU TERRITOIRE CONTRAINT ?

Concilier la densification et la qualité nécessite de travailler sur les usages souhaités, voulus et nécessaires, car la question n'est pas uniquement le niveau de la densité, mais les usages qu'elle permet et facilite, sa perception. Tant pour les usagers d'ores et déjà présents que pour ceux qui arriveront.

Dans notre territoire déjà urbanisé, il s'agit donc de « régénérer », réparer, améliorer ce qui existe déjà, en renouvelant, réhabilitant, agrandissant les espaces construits

et non bâtis. Cela implique de nouvelles collaborations avec les partenaires et bénéficiaires des projets, et la mise en avant des effets positifs induits par les projets : davantage d'espaces et d'équipements publics, des logements et des espaces de travail mieux adaptés aux modes de vie d'aujourd'hui, des souplesses dans l'utilisation des espaces (horaires élargis...), des économies d'énergies. C'est à cette condition que la densité pourra être désirée et acceptée, car porteuse de bénéfices significatifs. Elle peut être une opportunité pour que le territoire soit viable à long terme, avec de basses consommations énergétiques, davantage de services et équipements publics et moins de déplacements, ainsi qu'un vivre ensemble plus varié.



PACBO

À VENDRE
PLAN-LES-OUATES

Devenez propriétaires de vos locaux industriels et artisanaux

- 8'000 m² divisibles dès 300 m²
- Grand plateau de 1'500 m² sur un même niveau
- Pour tout type d'activité : laboratoire, atelier, showroom, production
- Accès poids lourds et zones de livraison de plain-pied
- Monte-charges
- Permis de construire en force, livraison 2028

Anne-Pascale Marchand
apm@spgpartner.ch +41 22 707 46 66



« Dans notre territoire déjà urbanisé, il s’agit de “régénérer”, réparer, améliorer ce qui existe déjà. »

QUELLE PLACE OCCUPENT LES BESOINS ÉCONOMIQUES DANS LES RÉFLEXIONS VISANT À PLANIFIER L’AVENIR DU TERRITOIRE ?

La planification du territoire doit répondre en quantité et en qualité à la demande en logement, en emplois et en services notamment. Ainsi, la présence et les besoins des entreprises sont-ils pleinement intégrés aux diverses planifications du territoire. Nous nous efforçons de répondre aux questions « où, combien, comment ? » et dimensionnons, localisons les besoins en surfaces pour permettre aux entreprises de s’installer, s’agrandir et déménager, le cas échéant. Les activités bruyantes, ou moins compatibles avec les quartiers d’habitation, sont prioritairement implantées dans les zones industrielles, et gérées par la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI), avec une bonne desserte pour les flux de produits et marchandises.

Les questions de desserte en transports, et en numérique, la mixité des programmes qui permettent d’améliorer les collaborations entre entreprises partenaires sont intégrées au processus de planification. Une offre de services aux salariés est également réfléchiée dans les secteurs en zone industrielle, avec notamment le développement des éco-parcs.

Compte tenu du fort dynamisme économique cantonal, qui génère des besoins en surfaces d’activités, de logements et d’aménités urbaines, il devient nécessaire d’ajuster les « modes de faire » en intégrant les évolutions qualitatives des besoins (numérisation, robotisation, télétravail, transitions démographiques et climatiques...) et en renforçant les partenariats entre les administrations cantonale, communales et les partenaires privés tout au long des process. ■

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (suite)

Praille Acacias Vernets (PAV), le grand défi de la mixité

La mutation du projet Praille Acacias Vernets est lancée : premiers espaces publics, premiers bâtiments, premières mises en service. Le projet entre désormais dans une phase transitoire au long cours, où logements et activités professionnelles vont cohabiter. Un moment clé pour organiser une transformation progressive, sans perdre l’équilibre entre ville habitée et ville productive. [Guillaume Massard](#), directeur général de la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) nous éclaire sur les avancées du plus grand chantier d’Europe et le rôle que joue la FTI dans ces avancées.

OÙ EN EST AUJOURD’HUI LE PROJET PAV ET QUELLES EN SONT LES PROCHAINES ÉTAPES CLÉS ?

La mutation du périmètre Praille Acacias Vernets est aujourd’hui bien engagée. Les premiers espaces publics ont vu le jour, notamment avec la remise à ciel ouvert de la Drize, et les premiers bâtiments construits accueilleront prochainement habitants et activités.

Nous entrons désormais dans une phase transitoire de 10 à 20 ans durant laquelle cohabiteront encore des activités industrielles et artisanales existantes et de nouveaux logements. Cette étape avec des enjeux de cohabitation forts, est essentielle pour organiser une transformation progressive et maîtrisée.

En ce qui concerne le relogement des entreprises, un jalon important est en passe d’être franchi avec la stabilisation de l’image directrice du secteur Praille-Ouest destiné à accueillir des activités utiles au fonctionnement du centre-ville, en coordination avec les communes de Lancy et de Carouge. L’élaboration du plan localisé de quartier officialisera la mutation de ce périmètre stratégique pour la FTI, appelé à jouer un rôle clé dans l’équilibre global du PAV.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX DÉFIS AUXQUELS LA FTI EST CONFRONTÉE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET PAV ?

Le principal défi est celui de l’équilibre entre logement et emploi. La ville repose sur la mixité : si l’on donne trop de poids au logement, aux services ou à l’industrie, le risque est d’affaiblir les autres fonctions. Ces dimensions doivent être pensées non pas l’une au détriment de l’autre, mais l’une pour l’autre.

La question du prix constitue un autre enjeu majeur. À Genève, les capacités financières diffèrent fortement entre logement, tertiaire et artisanat. Maintenir des activités productives en ville suppose donc d’anticiper les besoins et de proposer des surfaces adaptées.

Enfin, la logistique et l’approvisionnement urbain sont centraux. Il faut pouvoir alimenter ces nouveaux quartiers de manière efficace et décarbonée, tout en gérant la densité d’usage de l’espace public. Camions, utilitaires électriques, vélos cargo, horaires adaptés ou solutions souterraines devront coexister pour garantir le bon fonctionnement de ces nouveaux quartiers.

QUEL RÔLE JOUE LA FTI DANS CE PROCESSUS DE TRANSFORMATION URBAINE ?

La FTI accompagne concrètement les entreprises concernées par la mutation du PAV. Les quartiers en transformation sont aujourd’hui occupés par des activités économiques qu’il s’agit de relocaliser progressivement ailleurs

dans le PAV, ou dans d’autres zones du canton, afin de libérer les terrains nécessaires aux futurs logements.

Nous développons un accompagnement sur mesure : collecte et enregistrement des demandes, qualification détaillée des besoins, visites d’entreprises, priorisation des dossiers et proposition de surfaces adaptées. Lorsque notre offre ne suffit pas, nous mobilisons également le marché privé et mettons les entreprises en relation avec les régies et les développeurs.

Comme indiqué précédemment, le secteur de Praille-Ouest - avec environ 300 000 m² de surfaces brutes de plancher dédiées aux activités - représente un potentiel majeur pour reloger les entreprises secondaires et offrir une nouvelle diversité de surfaces en plein centre urbain. Il permettra aussi de pérenniser et de renforcer l’approvisionnement de la ville par le rail, ce qui permettra de réduire la circulation logistique lourde dans certains quartiers. ■

Guillaume Massard



Formé en sciences et ingénierie de l’environnement, Guillaume Massard est ingénieur diplômé de l’Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et possède également un doctorat de l’Université de Lausanne (UNIL), dans le domaine de la gestion durable des zones industrielles et de l’économie circulaire. Co-fondateur du bureau de conseil Sofies SA, dont il a été le directeur scientifique durant huit ans, il a pu apporter son expertise dans la gestion de projets participatifs, en développant des solutions innovantes et durables. Durant un an, il a été chargé de recherche à l’Université de Lausanne pour analyser les politiques énergétiques publiques helvétiques et leurs impacts sur les milieux économiques. Il a ensuite été Partenaire et Chef de l’unité Bâtiment, Énergie et Territoire chez BG ingénieurs conseils, avant de reprendre la direction de la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) en 2020.

Watch and Cow

Travel Design

POUR VOS SORTIES D'ENTREPRISE
un choix d'excursions d'une journée ou plus...

Watch and Cow
+41 22 552 39 89
contact@watchandcow.ch
day-trip-geneva-fr.ch

VOTRE PROCHAIN GRAND VOYAGE COMMENCE AVEC NOUS !

AU TIGRE VANILLÉ
CREATION DE VOYAGES

www.autigrevanille.ch | Genève • Rive 8 • +41 22 817 37 37 | Lausanne • Petit-Chêne 28 • +41 22 550 72 37

Investir dans les marchés émergents

© Pixlove Photography



Les investisseurs qui explorent les marchés émergents sont souvent confrontés à l'incertitude de la stabilité réglementaire, à des risques politiques ou encore à l'imprévisibilité des actions gouvernementales. La Chambre s'est entretenue avec **Irene Alaoui**, responsable intérimaire du bureau de Genève du Groupe de la Banque mondiale (GBM) sur les solutions proposées par le groupe.

COMMENT LES ENTREPRISES PEUVENT-ELLES IDENTIFIER ET SAISIR LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT DANS LES MARCHÉS ÉMERGENTS ?

Les environnements commerciaux des marchés émergents sont complexes, mais les entreprises du secteur public et privé peuvent bénéficier d'un éventail d'instruments du Groupe de la Banque Mondiale. Ces instruments comprennent des diagnostics nationaux et du secteur privé, des outils de financement ainsi qu'un ensemble d'instruments

de garantie, allant de l'assurance contre les risques politiques aux garanties de rehaussement de crédit.

La longue expérience de la société financière internationale (IFC) et l'agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) (deux institutions du GBM) accompagnent les investisseurs suisses pour les aider à débloquent le capital privé dans des marchés où les financiers et les assureurs traditionnels restent prudents.

QUELLES SOLUTIONS EXISTENT POUR ATTÉNUER LES RISQUES POLITIQUES ET DE CRÉDIT ?

Les risques politiques et de crédit constituent souvent le point de bascule entre *go* et *no go*. Pour atténuer ces risques, les entreprises peuvent utiliser la Plateforme de garantie du GBM afin de s'assurer contre de nombreux risques et de protéger à la fois les capitaux propres et la dette sur de longues échéances.

L'historique de la MIGA témoigne que son rôle joue un fort « effet dissuasif », non seulement grâce à

un dialogue préalable au dépôt de plaintes, mais aussi grâce au cadre plus large de la Banque mondiale, qui contribue souvent à résoudre les problèmes à l'amiable avant qu'ils ne dégénèrent. Pour les banques, il est important de noter que les garanties de la MIGA permettent de réduire l'utilisation de capital pour les produits d'optimisation de capital ou de rehaussement de crédit.

COMMENT LES ENTREPRISES PEUVENT-ELLES TIRER PARTI DE L'EXPERTISE MONDIALE POUR FINANCER DES PROJETS DURABLES ?

Les entreprises peuvent s'adresser à la SFI (Société financière internationale, la branche du GBM dédiée au secteur privé), à la MIGA et à la Banque mondiale pour combiner capital, conseil et normes à grande échelle. Parmi les exemples récents, citons le rôle central que l'IFC, via sa plateforme « one-stop », a joué dans une obligation climatique de 500 millions d'euros visant à décarboner les chaînes de valeur de l'acier et à mettre en place des solutions programmatiques d'énergie propre en Afrique subsaharienne. ■

ÉCHANGES STRATÉGIQUES

Délégation économique en Catalogne - Inscription en cours !

Du mercredi 6 au vendredi 8 mai 2026

La CCIG, en collaboration avec la Délégation du Gouvernement Catalan en Suisse (DGCH), organise une délégation économique en Catalogne destinée aux entreprises genevoises intéressées par le développement de partenariats stratégiques

Cette mission, placée sous le signe de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation, réunira 15 à 20 participants en vue de :

- promouvoir et faciliter les échanges entre entreprises genevoises et catalanes ;
- approfondir la connaissance du marché local et son environnement politique, économique et social ;
- identifier les tendances émergentes et les opportunités d'affaires.

Au programme : rencontres institutionnelles avec la Generalitat de Catalunya, échanges avec le Consulat Général de Suisse à Barcelone, visite du Port de Barcelone, visites des acteurs majeurs de l'innovation, des nouvelles technologies ainsi que des meneurs d'entreprises suisses sur place.

Des temps forts – dîner Ice Breaker, témoignages d'entrepreneurs francophones locaux et sessions de networking – favoriseront la création de liens concrets et durables.

Cette délégation est une immersion exceptionnelle au cœur d'un territoire dynamique et stratégique. ■



Vue aérienne de Barcelone

EXPORT

Passeport numérique des produits (UE) : de quoi s'agit-il, quels produits sont concernés et comment s'y préparer ?

L'Union européenne introduit le passeport numérique des produits (Digital Product Passport, DPP) dans le cadre du règlement sur l'écoconception des produits durables. Dès 2027, certains produits mis sur le marché européen devront intégrer ce passeport, qui concernera aussi les entreprises non établies dans l'UE, notamment les exportateurs suisses.

Le DPP regroupera des informations essentielles sur la santé, la sécurité, la durabilité, la composition et le cycle de vie du produit. Accessible via un support de données présent sur le produit, son emballage ou sa documentation, il devra inclure des indicateurs de performance environnementale, des instructions d'utilisation et les données nécessaires au traitement en fin de vie. Le dispositif couvrira la plupart des biens physiques, à l'exception de catégories comme les denrées alimentaires ou les médicaments. Les batteries seront les premières concernées dès février 2027. Pour les autres produits, des actes délégués préciseront progressivement les secteurs visés, selon le plan de travail

2025 / 2030 qui identifie déjà les textiles, pneus, meubles, matelas, ainsi que l'acier et l'aluminium.

La responsabilité de mise en œuvre incombe à l'opérateur économique qui met le produit sur le marché, y compris les fabricants hors UE. Importateurs et distributeurs devront vérifier la conformité. Les entreprises doivent dès maintenant identifier les produits concernés, adapter leur conception, renforcer la gestion des données et coordonner leurs partenaires. Switzerland Global Enterprise accompagne les entreprises suisses dans cette transition. ■

**SWITZERLAND
GLOBAL
ENTERPRISE**

GRICHTING HOTEL
Au cœur des alpes

Grichting Hotel And Serviced Apartments
23 Kurparkstrasse 3954 - Leukerbad
Tél: +41 76 462 60 13
www.hotel-grichting.com

Loèche-les-Bains

PARTENAIRE

Gourmet Brothers: la success story genevoise de l'hospitality

« Nous restons
des artisans de la
gastronomie »



Paul Cassigneul, Marie Luzuy et Benjamin Luzuy, fondateurs de Gourmet Brothers.

AUX ORIGINES, UN DÎNER
DEVENU GROUPE

L'histoire commence en 2009, par un dîner organisé par un étudiant de l'École hôtelière de Lausanne. « J'ai eu l'occasion de réaliser un dîner, puis un deuxième, et avec le bouche-à-oreille les événements se sont multipliés », se souvient Benjamin Luzuy, fondateur et CEO du groupe. En une année, il organise jusqu'à 150 repas. Diplôme en poche, créer une entreprise de traiteur devient une évidence. Installé à Vérenaz (GE), il attire rapidement une clientèle exigeante, séduite par la créativité et la qualité de son approche.

Dix-sept ans plus tard, Gourmet Brothers emploie plus de 100 collaborateurs, gère des restaurants emblématiques, un service de catering de luxe et vient d'inaugurer son premier hôtel au bord du Léman. Une ascension fulgurante guidée par un même fil conducteur : l'envie de créer des expériences mémorables et porteuses d'émotion.

UN TRIO À LA BARRE,
DES VALEURS PARTAGÉES

En 2016, sa sœur Marie Luzuy le rejoint, apportant son expertise acquise dans le marketing du luxe. Elle façonne le branding, affine la communication et transpose les codes de l'excellence du luxe à l'univers de l'hospitalité. Peu après, Paul Cassigneul, ami de longue date et diplômé de l'École hôtelière de Glion, complète le trio avec sa maîtrise du management opérationnel.

Cette synergie à trois voix repose sur quatre piliers : créativité, qualité, durabilité et agilité. « Nous avons tous des compétences propres, mais notre force est notre complicité et la facilité à travailler ensemble », souligne Marie Luzuy. Malgré la croissance, le groupe cultive un management inspiré des start-up : horizontal, basé sur l'écoute, l'échange et la montée en compétences de chacun. « Nous

restons des artisans de la gastronomie », insiste Benjamin Luzuy.

UN ÉCOSYSTÈME EN EXPANSION

Aujourd'hui, le catering représente 50 % de l'activité, avec 800 à 1000 événements par an, souvent pour l'industrie du luxe et le secteur bancaire. Mais Gourmet Brothers, c'est aussi une constellation d'adresses devenues incontournables : Pavillon Barton, la crêperie Blé Noir des Eaux-Vives, ou encore la pâtisserie Tout Chocolat.

L'été 2025 a marqué une étape importante avec l'ouverture de deux nouveaux lieux. À Bellevue, l'iconique Auberge Port-Gitana se réinvente en restaurant lacustre et boutique-hôtel 4 étoiles de 18 chambres. Terrasse au bord de l'eau, design soigné et cave généreuse composent un lieu unique avec le Mont-Blanc en toile de fond. À Nyon, le groupe signe sa première implantation vaudoise avec Casa Lulia, une osteria du sud de l'Italie où une équipe de chefs transalpins propose pizzas napolitaines, pasta rustiques et spécialités des Pouilles, de Calabre et de Sicile.

L'HUMAIN COMME BOUSSOLE

Au-delà des chiffres, Gourmet Brothers place l'humain au cœur de son projet. Clients, collaborateurs, mais aussi fournisseurs : tout repose sur une relation de confiance et de respect. « Notre ambition est de faire vivre des expériences inoubliables, où chaque détail compte », explique Benjamin Luzuy.

Pour ses équipes, le groupe a recruté une « people & culture manager », chargée d'accompagner les collaborateurs dans leur parcours, de renforcer la marque employeur et de veiller à leur bien-être. Pour ses fournisseurs, Gourmet Brothers privilégie des partenariats de proximité, valorise les circuits courts et collabore avec des artisans, agriculteurs et pêcheurs qui garantissent des produits

d'exception. Lutte contre le gaspillage alimentaire, gestion responsable des ressources, valorisation du terroir local : autant de pratiques qui traduisent une démarche RSE forte et assumée. « Nous tenons à la relation privilégiée que nous entretenons avec chacun de nos partenaires. Ils sont à l'origine de notre créativité et de la haute qualité de nos plats », insiste le trio.

UN FUTUR DÉJÀ EN CONSTRUCTION

Avec Port-Gitana et Casa Lulia, le Groupe Gourmet Brothers confirme son ancrage sur la « route lacustre » reliant Genève au canton de Vaud. Deux nouvelles implantations viendront enrichir cette dynamique en 2026 : à Genève, au pied de la nouvelle tour Pictet et à Begnins. Toujours



Port-Gitana à Bellevue

avec la même vision : réinventer l'hospitality romande, dans une dynamique de croissance durable, sans jamais perdre de vue l'importance du collectif et du plaisir partagé. ■

GOURMET
BROTHERS

Route de Thonon 52
1222 Vérenaz
+41 22 752 07 53
gourmetbrothers.ch



INSTITUT
FLORIMONT

Du jardin d'enfants aux portes de l'université,
l'Institut Florimont permet à chaque élève de révéler
son plein potentiel.

- Un parcours francophone ou bilingue FR/EN de 3 à 18 ans
- Trois diplômes pour garantir son avenir académique :
Maturité gymnasiale,
Baccalauréat français,
Baccalauréat International



Pour plus d'informations,
scannez ce QR-code



www.florimont.chAv. du Petit-Lancy 37 · 1213 Petit-Lancy

LE POINT SUR L'ARBITRAGE

Comment recourir à l'arbitrage ?

Le recours à l'arbitrage suppose l'accord des parties en cause. Dans la plupart des cas, les parties insèrent une clause d'arbitrage (aussi appelée clause compromissoire) dans leurs contrats commerciaux. En bref, une telle clause prévoit que tout litige issu du contrat, ou en lien avec celui-ci, sera réglé par voie d'arbitrage.

Dans leur clause d'arbitrage, les parties peuvent spécifier certains aspects clés de la procédure, comme le nombre d'arbitre(s), la langue de la procédure, le siège de l'arbitrage, ou le règlement d'arbitrage applicable. En particulier, les parties peuvent décider que la procédure sera conduite conformément au Règlement suisse d'arbitrage international, afin de bénéficier des nombreux avantages de ce règlement et des services du Swiss Arbitration Centre.

Il est essentiel que la clause d'arbitrage soit rédigée avec soin et précision : une clause mal formulée ou peu claire peut en effet être source de sérieuses complications et risque d'entraver plus que de faciliter la résolution du litige. Pour éviter ce type d'écueils, le Swiss Arbitration Centre met à disposition



des entreprises et des particuliers une clause compromissoire type, qui est disponible en plusieurs langues sur son site internet. Cette clause standard règle les principales questions procédurales et est particulièrement adaptée à toute procédure d'arbitrage sise en Suisse.

Le Swiss Arbitration Centre offre également plusieurs options sur son site internet qui permettent d'ajuster la clause compromissoire type en fonction des circonstances. Par exemple, les parties peuvent prévoir un mécanisme plus rapide pour la constitution du tribunal arbitral ou stipuler que le litige sera tranché uniquement sur la base de preuves documentaires. Les parties peuvent également prévoir que la

procédure accélérée sera applicable, avec pour conséquence que la décision finale devra être rendue dans les 6 mois. ■



Hébergé à la Maison de l'économie, le Swiss Arbitration Centre a été cofondé par la CCIG, dont elle est actionnaire. Vincent Subilia, directeur général de la Chambre, siège au sein de son Conseil d'administration



CONTACT ET INFORMATIONS : www.swissarbitration.org ou centre@swissarbitration.org

Impressum

GENÈVE ÉCONOMIE

Magazine de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

Parution : 10 numéros par an, 3 800 exemplaires
Responsable d'édition : Elsa Floret
Coordination : Raphaële Sagne
Rédaction : Romain Duriez, Bertrand Konaté, Mario Marchesini, Raphaële Sagne, Matia Trosic
Insertions : HP media SA, tél. 022 786 70 00
Graphisme : Fabrizio Rossi
Impression : Atar Roto Presse SA, Satigny
Contact et abonnements : publications@ccig.ch

Éditeur



Maison de l'économie
Bd du Théâtre 4 – 1204 Genève
Tél. + 41 (0)22 819 91 11
www.ccig.ch



ISSN 3042-6510 imprimé en suisse

COMMUNAUTÉS



De nouveaux Membres à la Chambre

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à nos nouveaux Membres, admis courant janvier et février dont :

- Associations, fondations
FONDATION REZONANCE POUR LA CRÉATIVITE ENTREPRENEURIALE
SSIE - SERVICE SOCIAL INTER ENTREPRISES, GENÈVE
SWISS CLEAN TECH
- Bureau d'études
VISIONTECH CONSEILS SA
- Communication / Marketing / Événementiel
ACRPRO SA
CORNLAND STUDIO Sàrl
FLTN LABS Sàrl
KAPTURA Sàrl
SIGUEL STEFAN
- Conseil aux entreprises
AXONICA CONSULTING CAMACHO SEGURA
MENTORLAB SA
MOUNTAIN PATH SWITZERLAND
NEEL CONSEIL

- Énergie
AICE Sàrl
- Fiduciaire
FIDFLOW SA
FIDSERVE SA
- Finance, asset management
MATRIXPORT ASSET MANAGEMENT AG
SAMUEL GHELLER (CRYPTO VITAMIN)
- Formation
CATHERINE CHARROIN, VOUS ET VEILLE
MB ADVISORY BOARD
NOMADES ADVANCED TECHNOLOGIES (ASSOCIATION NOMADES.ATELIERS)
SAFETYFIRST FORMATION
- Informatique, transformation digitale
AWSMTECH (Switzerland) SA
EPM DECISION SUISSE Sàrl
EXPONENT CH SA

- NOCTURSUS L.L.C-FZ
SMARTBEE COMPUTER SOLUTIONS SA
- Nettoyage industriel
EOS PROPRETÉ SA
- Promotion immobilière
ELYSIAN KEY ESTATE SA
- Recrutement
ALPHOM SA
- Restauration
FONDAZIONE MATER
POTEL & CHABOT SA
SOFLUFFY Sàrl
- Santé, industrie pharmaceutique
CABINET KINÉSIOKA
CTC HEALTH Sàrl
SWISSDOC SA

PARTENAIRES

PLATINE

DIAMANT

OR

ARGENT